

ASSOSS :

SOUTENIR ET DÉVELOPPER

LES STRUCTURES DU SOCIAL-SANTÉ

Complexité croissante des législations (marchés publics, protection des données, organisation du travail...), augmentation des exigences des bailleurs de fonds (en matière de rapportage, de soumission des projets et d'évaluation des dispositifs...), précarité des financements : l'action associative est de plus en plus happée par la gestion administrative et financière, au détriment des missions de base des organisations.

Christophe Cocu, secrétaire général de la Fédération des maisons médicales, président d'ASSOSS.

Cette gestion nécessite en outre des compétences de plus en plus pointues et variées, que de petites structures peuvent difficilement posséder. Elles sont dès lors amenées à externaliser différents services (gestion du personnel, comptabilité, informatique...) à un coût exorbitant et pour un service souvent peu adapté à leur réalité. Ce contexte menace à terme la diversité associative et l'éclosion de nouvelles initiatives. Forts de ce constat, les membres fondateurs d'ASSOSS se sont mis autour de la table pour proposer une alternative. Cette alternative, non contente de répondre à ces enjeux, répond également à celui, important, du travail en commun des acteurs de l'ambulatoire social et santé.

ASSOSS, c'est quoi ?

Association Social-Santé (ASSOSS) asbl, rassemble des organisations et des personnalités actives dans le secteur social-santé. ASSOSS veut favoriser une dynamique d'innovation sociale, en jouant le rôle d'incubateur de projets pionniers, au service de ses membres, de ses partenaires et de leurs bénéficiaires. Elle compte y parvenir en permettant aux associations de se décharger des tâches de gestion pour leur permettre de se concentrer à nouveau sur leurs missions de service à la population, notamment à travers la mutualisation et la gestion commune de services tels que l'informatique,

la gestion financière (comptabilité, trésorerie), l'acquisition de biens (centrale d'achats), le recours à des prestataires (entretien des locaux...), les ressources humaines, la gestion immobilière, la communication, etc.

L'objectif prioritaire est de travailler sur du concret. Cinq groupes de travail ont été mis sur pied. Ils s'attèlent à définir les contours de la future offre de services dans les domaines de l'immobilier, de l'informatique, de la gestion des ressources humaines (règlement général sur la protection des données, mutualisation d'un secrétariat social) et de la gouvernance. D'autres verront le jour prochainement et couvriront de nouveaux champs d'action.

Pourquoi la Fédération des maisons médicales participe-t-elle à ce projet ? Les maisons médicales sont des structures qui, comme les autres asbl, voient évoluer le cadre administratif et législatif de manière exponentielle. La Fédération pourrait abriter en son sein une série de services pour les soutenir, il y a une certaine attente des maisons médicales à ce sujet. C'est par ailleurs un des enjeux prioritaires de notre plan d'action. Nous avons voulu amener le projet un pas plus loin en travaillant avec l'ensemble des structures de l'ambulatoire. Nous avons participé aux phases préliminaires du projet et constaté une très grande ouverture au fonctionnement en réseau, une grande adhésion à nos valeurs et au système de soins de santé

que nous défendons. Nous ne faisons que reproduire au niveau des fédérations les partenariats qui existent au niveau local entre les maisons médicales, les centres de planning familial, les services de santé mentale, les services sociaux, etc. Et ça marche ! En quelques mois,

deux projets phares ont déjà vu le jour : une série de séances d'information sur le règlement général sur la protection des données (RGPD) organisée avec l'asbl IDEJI et la structuration du programme informatique Topaz (voir ci-dessous). ■

Topaz : un nouveau logiciel structuré, intégré et labellisé

Imaginez la rencontre entre Pricare, le programme informatique vieillissant de la Fédération des maisons médicales développé par FIGAC, et Jade, le programme informatique plus si jeune non plus de la Fédération laïque des centres de planning familial... De leur union naît quelque chose de nouveau. À cette petite chose en train de faire ses premiers pas, vous ajoutez des parrains et marraines influents dans le secteur ambulatoire : Médecin du Monde, Fédération des services sociaux, Projet Lama, MASS de Bruxelles, CBCS et quelques autres, et vous obtenez « Topaz ». Topaz est un programme informatique transdisciplinaire qui permet une approche globale, centrée sur l'utilisateur et le travail en équipe. Il comporte également des modules « métier » sur mesure : médical, kiné, infirmier, psy, social, juridique. Nous avons appelé ce programme DSSI, pour « dossier social-santé intégré ». Il est construit par et pour le secteur ambulatoire, social et santé, à partir de groupes métiers d'utilisateurs.

- Structuré. Il permet un accès à des données brutes et de faire des analyses épidémiologiques pour suivre au plus près sa patientèle. Ce programme porte aussi une attention particulière à l'aspect intuitif et convivial.
- Labellisé. Il permettra de toucher la prime informatique des médecins. Il est équipé du module « Recip-e » pour la prescription électronique, l'accès à la eHealthbox, la possibilité de publier des SUMEHR, etc.

Intégré. Son agenda permet la gestion des rendez-vous (création, modification, report), la création de consultations directement au départ d'un rendez-vous, la possibilité d'affichage et de configuration de l'horaire de plusieurs prestataires, l'envoi de SMS de rappel aux patients, la prise de rendez-vous en ligne, la synchronisation avec un agenda personnel, la gestion de la salle

d'attente et des locaux, gestion des flux (entrée et sortie des patients).

- Neuf. Il propose des services de gestion de l'asbl que ne fournissait pas Pricare : facturation directe à l'acte et au forfait (e-Tarif), gestion du personnel intégrée aux programmes des secrétariats sociaux, gestion automatique des subventions à l'emploi, élaboration automatique des rapports d'activités, reporting interne et externe notamment auprès des autorités subsidiaires, gestion du suivi des subventions, comptabilité intégrée ou exportable via un logiciel spécifique (winbooks). Il propose aussi des services complémentaires : messageries interne et externe, réservation de plages d'interprétariat...
- On line. Il utilise une technologie qui se synchronise avec les opérations faites hors connexion. Plus besoin de serveur en interne, plus besoin de mises à jour. Et le programme reste accessible hors ligne, en visite à domicile par exemple.
- Sécurisé. Tout est crypté. Autrement dit, les personnes qui stockent les données ne peuvent pas les lire et, forcément, ne peuvent pas les revendre. Les droits d'accès par métiers sont paramétrables. Le programme correspond à la directive générale sur la protection des données (GDPR).
- Opérationnel. C'est un programme dont la démonstration a été faite lors de séances d'information en juin 2018. Une version est actuellement testée par nos experts, avec la volonté déterminée de le rendre disponible aux utilisateurs d'Épicure pour la fin décembre ; les utilisateurs de Pricare y passeront quant à eux entre juin et décembre 2019.

Inscription à la newsletter, présentations filmées et informations complémentaires sur le site www.topaz.care. ■